



Vague de froid sur les primes ou la magie du RIFSEEP

2017 : le temps du gel des primes

Vous avez reçu en décembre votre feuille de notification des primes touchées pour l'année 2016. **Avez-vous senti passer le vent d'air froid du gel des primes ?** Que vous soyez ou non passés au RIFSEEP, la bascule RIFSEEP a servi de prétexte à un changement de logique dans le calcul des prime et un gel des revalorisations annuelles.

Bonus : baisse généralisée ?

La notification de décembre vous a permis de prendre connaissance du montant de votre bonus de fin d'année (devenu CIA pour les agents passés au régime du RIFSEEP). **Laissez-nous deviner : vous aussi vous avez noté une baisse de votre bonus ?** Evidemment, comme tout est toujours opaque en matière de primes, nous n'avons aucun chiffre officiel de l'administration qui nous permettrait de connaître le montant de l'enveloppe globale de la campagne de bonus. Mais tous les échos que nous recevons des collègues sont un faisceau d'indices inquiétant. Il semblerait que le montant des bonus 2016 ait très souvent baissé. **Pour que nous puissions consolider nos données : [participez à notre sondage en ligne !](#)** Anonymat garanti...



La fin de la revalorisation annuelle

Ne voyant rien venir sur la notification de décembre, vous avez sans doute attendu bien sagement la notification du montant de vos primes pour l'année 2017 (attribution initiale de base ou IFSE pour ceux qui sont passés au RIFSEEP). Vous ne

verrez rien venir en janvier, et pour cause... **Pour l'instant, les primes sont gelées pour l'année à venir, votre attribution initiale 2017 est la même que votre attribution 2016 !**

Et oui, austérité oblige... **le dégel du point d'indice a pour contrepartie le gel des primes !** Vous avez gagné un petit 0,6% de revalorisation du point d'indice ? Vous perdez en retour les 2 à 6% de revalorisation annuelle de vos primes...



Collègue « sous primé » espérant obtenir l'attention de sa hiérarchie

Une nouvelle logique : corriger des situations individuelles

Le principe d'un « réexamen annuel de l'IFSE des agents de l'administration centrale » a pourtant bien été inscrit dans la circulaire d'application du RIFSEEP à l'administration centrale. **Mais ce réexamen annuel va se faire dans une logique inverse de ce qui prévalait jusqu'ici :** non

seulement le bonus n'est plus reconductible sous forme de 12^{ème} comme il l'était avant, mais il n'y aura plus de mécanisme de revalorisation annuelle pour l'ensemble des agents. **C'est à la marge que le SAAM va mener une campagne de réexamen annuel des primes.** Les services doivent faire remonter au SAAM les cas individuels d'agents dont la situation nécessite un rééquilibrage. **Autrement dit, austérité pour l'ensemble des agents au nom de quelques ajustements !**

Un travail d'harmonisation sur fond d'austérité

Le SAAM nous assure cependant qu'il lance **un grand chantier d'harmonisation des primes entre les directions**. Le réexamen de l'IFSE ou de l'attribution initiale n'est plus à la main des directions mais à la main du SAAM qui veut se saisir de l'opportunité du gel pour rééquilibrer les primes. Le SAAM entend ainsi s'attaquer à certaines filières qui étaient jusqu'ici « sous primées » (catégories B et ITRF notamment). Enfin seront réévalués systématiquement les agents ayant connu des évolutions de fonctions ainsi que pour les changements de grade qui donneront lieu à une revalorisation forfaitaire de l'IFSE (300€/an pour les catégories C, 400€/an pour les catégories B, 500€/an pour les catégories A et 1000€/an pour les A+). **C'est au terme de ce chantier, au plus tôt au mois de mars, que se feront les notifications IFSE 2017**. D'ici là, nous restons sur l'attribution initiale 2016 reconduite à l'identique en 2017.



La pente que vont suivre nos primes ?

Nous avons toujours dénoncé l'opacité dans les critères d'attribution des primes et les inégalités entre directions, ce chantier de rééquilibrage est donc bienvenu. **Mais avec quels moyens va-t-il se faire ? Avec ceux dégagés par le gel des primes !** Car dans l'enveloppe contrainte actuelle, cela se fera sans doute sur plusieurs exercices... **Et sous couvert de rééquilibrage, c'est surtout la majorité des agents qui vont subir un gel !** Rééquilibrer Pierre en déshabillant Paul... voilà encore une fois les conséquences de l'austérité !

La CGT a toujours dénoncé **la part trop importante des primes dans le revenu des agents de l'administration centrale**, résultat d'une politique de rémunération à la performance qui individualise le salaire des agents. Rappelons que les primes ne sont que très faiblement prises en compte dans le calcul de la retraite !

Le dernier bilan social de 2015 confirme cette tendance : la part moyenne des primes dans le salaire est de 39% pour les catégories A+, 35% pour les A, 30% pour les B et 28% pour les C. **La CGT défendra toujours une rémunération basée sur le traitement indiciaire et la progression de carrière !**

Primes : les revendications de la CGT

Nous revendiquons depuis toujours l'intégration dans les salaires sous forme de points d'indice négociés collectivement. C'est la perspective dans laquelle nous devons nous mobiliser.

A court terme, nous revendiquons :

- La transparence et la mise en place de critères objectifs dans l'attribution des primes
- Le rétablissement d'un mécanisme de revalorisation annuel des primes (IFSE)
- Le déplafonnement des primes, hors encadrement supérieur et notamment en catégorie B et C
- La mise en place de planchers indemnitaires : 10 000€ annuels minimum pour tous les agents
- La mise en place de plafonds indemnitaires : une échelle de 1 à 4 serait déjà une façon de corriger les inégalités et de mettre fin aux attributions extravagantes de l'encadrement supérieur !



Après le gel, le dégel ?
Avec la CGT, militez pour le printemps !